



Beter gekeurd
Bien vérifié

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE
INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

L'INSTALLATION EST CONFORME

L'examen s'opère selon l'instruction de travail 10le006 ou 10le008 sur base des prescriptions indiquées ci-dessous.

Votre contrôle a été effectué par BTV ASBL, bureau BTV Liège, Quai Mativa 37, 4020 LIEGE
T: 04 253 19 72, E: btv.liege@btvcontrol.be

Rapport N°: 0613-191129-07 Date du contrôle : 29/11/19
Extra date du contrôle:

DONNEES GENERALES:

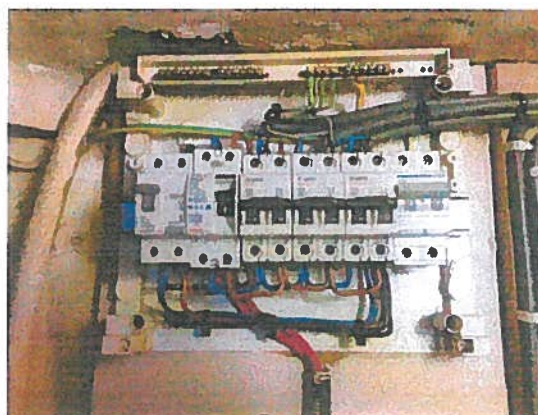
ADRESSE DE L'INSTALLATION : GERMAIN VINCENT
RUE COCKERILL 5
4900 SPA

PROPRIETAIRE: GERMAIN VINCENT
Adresse : RUE COCKERILL 5
4900 SPA

DEMANDEUR : GERMAIN VINCENT
Adresse : RUE DE THEUX 105
4141 LOUVEIGNE

INSTALLATEUR : GERMAIN VINCENT
Adresse : RUE DE THEUX 105
4141 LOUVEIGNE

Visualisation de l' installation



TVA ou CI :

EAN : **Compteur n°** 3239596 **Index :** HP: 3684,6KWh
HC: 4331,9KWh

DESCRIPTION GENERALE ET CARACTERISTIQUES:

Type d'installation :	Type des locaux :	Unité d'habitation
Début travaux fondations : Avant 01/10/81	Installation électrique :	Avant & Après 01/10/81
Raccordement tension : Mono 230V	RGIE art. :	86
Câble aliment. tableau princ. : 4 x 10 mm ²	Protection raccordement :	30 A
Type électrode de terre : Piquets	Inter. gén. : type :	2p 40A/300mA
Nombre de tableaux : 2	Nombre de circuits term. :	13
Facteurs d'influences externes :	Schéma :	TT

VMA - 48.5

MA-BT-02/2015



1 / 3



Beter gekeurd
Bien vérifié

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE
INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

CONTROLE:

Visite de contrôle suivant : RGIE art. 276,
Type de contrôle : Visite de contrôle

MESURES:

RA: 29 Ohm RI tot >10 MOhm

DESCRIPTION:

Voir aussi schéma unifilaire et schéma de situation.

INFRACTIONS CONSTATEES

1 NÉANT

NOTES

1 LE CONTRÔLE NE PORTE QUE SUR LES PARTIES VISIBLES DE L'INSTALLATION

CONCLUSION L'installation est conforme.
Les schémas unifilaires et les schéma de situation ont été visés.
L'installation doit être vérifiée avant le 29/11/2044 (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.

L'agent-visiteur
0613 BENOIT DEZSO

pour le directeur,

CONTROLES EFFECTUES

Lors de visite de contrôle d'installations domestiques selon l'article 271.

- a) Le contrôle de l'exécution de l'installation électrique conformément aux schémas
 - b) Le contrôle de l'état (fixations, détérioration,...) du matériel électrique d'installation fixe, tout particulièrement en ce qui concerne les interrupteurs, les socles de prise de courant, les raccordements dans les tableaux de répartition...
 - c) Le contrôle des mesures de protection contre les chocs électriques par contacts directs et indirects
 - d) Le contrôle du fonctionnement des dispositifs de protection à courant différentiel résiduel via leur propre bouton de test
 - e) Le contrôle des boucles de défaut et du raccordement correct des dispositifs de protection à courant différentiel résiduel via la création d'un courant de défaut de minimum 2,5 fois la sensibilité de l'appareil
 - f) Le contrôle de la continuité des connexions équipotentielles (principale et supplémentaire) et des conducteurs de protection des socles de prises de courant et des appareils de classe 1 à poste fixe, installé à poste fixe ou mobile à poste fixe
 - g) Le contrôle visuel du matériel à poste fixe ou à poste fixe pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens
 - h) Le contrôle visuel du matériel mobile pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens
- Sauf infractions, l'adéquation entre dispositifs de protection contre les surintensités installés et les sections des circuits respectifs qu'ils protègent est certifiée.

DEVOIRS DU PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE OU LOCATAIRE

- a) Il y a obligation de conserver le procès-verbal de contrôle dans le dossier d'installation électrique ;
- b) Il y a obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique ;
- c) Il y a obligation d'aviser immédiatement le Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions, de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité ;
- d) Il y a obligation, lorsque des infractions ont été constatées lors de la visite de contrôle, de faire effectuer une nouvelle visite de contrôle par le même organisme agréé afin de vérifier la disparition des infractions au terme du délai d'un an. Dans le cas où, lors de cette seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

Significations des notes concerne des défauts qui n'ont pas d'influence sur la conclusion des constatations qui ne relèvent pas de l'examen, mais qui peuvent menacer la sécurité des données d'organisation.

VMA - 48.5

N° Rapport: 0613-191129-07



2 / 3



Beter gekeurd
Bien vérifié

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE
INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

QUELLES MESURES A PRENDRE SI VOTRE INSTALLATION EST CONFORME

ETAPE 1

Lisez soigneusement ce Procès-Verbal et faites attention aux notes éventuelles.

ETAPE 2

Lors d'extensions importantes de l'installation, faites reconstrôler de nouveau.

ETAPE 3

Un recontrôle de l'installation est obligatoire avant 29/11/2044.

ETAPE 4

BTV Liège reste à votre service pour les contrôles nécessaires.



DEMANDE DE CONTRÔLE



T19/0424072

N° doc.
T19/0424072Aanvraagdatum
18/11/2019Créé par
BTV-TBVBWSJAgent
0613N° client
K09803393 / EMDate et heure du contrôle
29/11/19, 16:00Durée estimée
1 heureN° rapport
0613-191129-07**COORDONNEES DEMANDEUR:**NOM : GERMAIN VINCENT
PLACE : 4141 LOUVEIGNE
RUE : RUE DE THEUX 105
TEL/GSM : 0479 232 112
FAX :
N° TVA :
Référence client :**LIEU DU CONTRÔLE:**NOM : GERMAIN VINCENT
PLACE : 4900 SPA
RUE : RUE COCKERILL 5
TEL/GSM : 0479 232 112
CONTACTER :**TYPE DE CONTRÔLE:**

Contrôle d'une install. électricité basse tension, selon l'instruction 10IE006

Le prix ci-dessous est calculé sur base des données connues au moment du planning.
L'agent-visiteur détermine le prix final sur base des données réelles au moment de l'inspection.

Type paiement:

Bancontact

Prix indicatif

Montant à facturer

N° reception

Excl. TVA	Incl. TVA
EUR 96,24	EUR 116,45
EUR 96,24	EUR 116,45
734714	

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES:

BT - 1CPT - 2TAB - 2 COFFRETS - MOINS DE 20 CIRCUITS

En cas d'annulation: la raison

En cas d'annulation par le client, le client est redevable d'une indemnisation de 100,-EUR, voir art 3.4 conditions générales BTV.

Rapport délivré à: GERMAIN V.

Le soussigné(e) demandeur, déclare par la présente qu'il (elle) a donné l'ordre à BTV d'effectuer le contrôle et de payer à BTV les frais correspondants à ces services effectués par BTV. BTV procure une facture au demandeur. Demandeur déclare avoir pris connaissance de la facture globale et les conditions de paiement comme mentionnées au verso de la facture ainsi que sur www.btvcontrol.be. Les rapports seront envoyés après paiement de la facture. En cas de différend seuls les tribunaux de Bruxelles sont compétents.

Fait à SPA en date du 29/11/2019

Le soussigné(e)

Nom, prénom GERMAIN V.

Signature

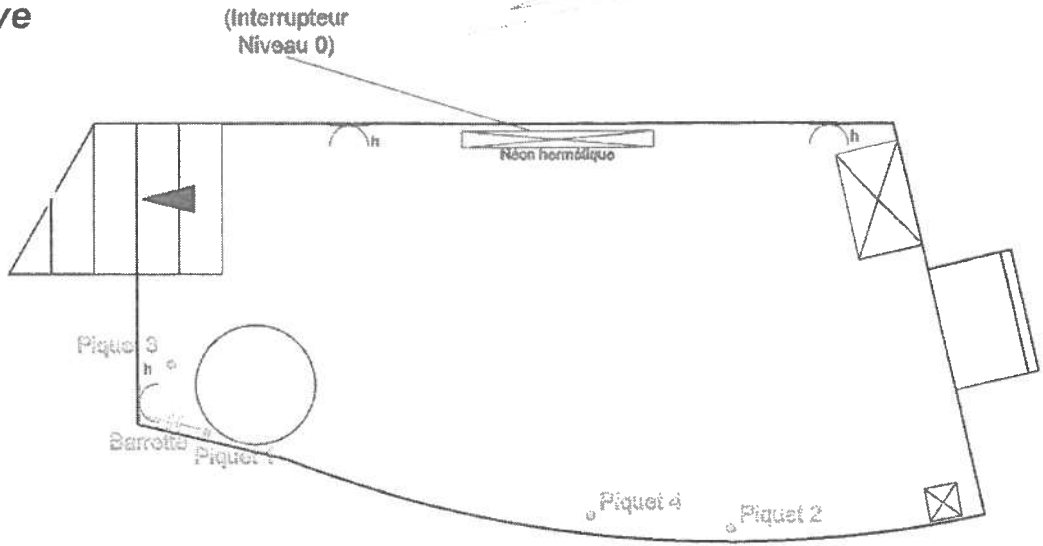


Absent:

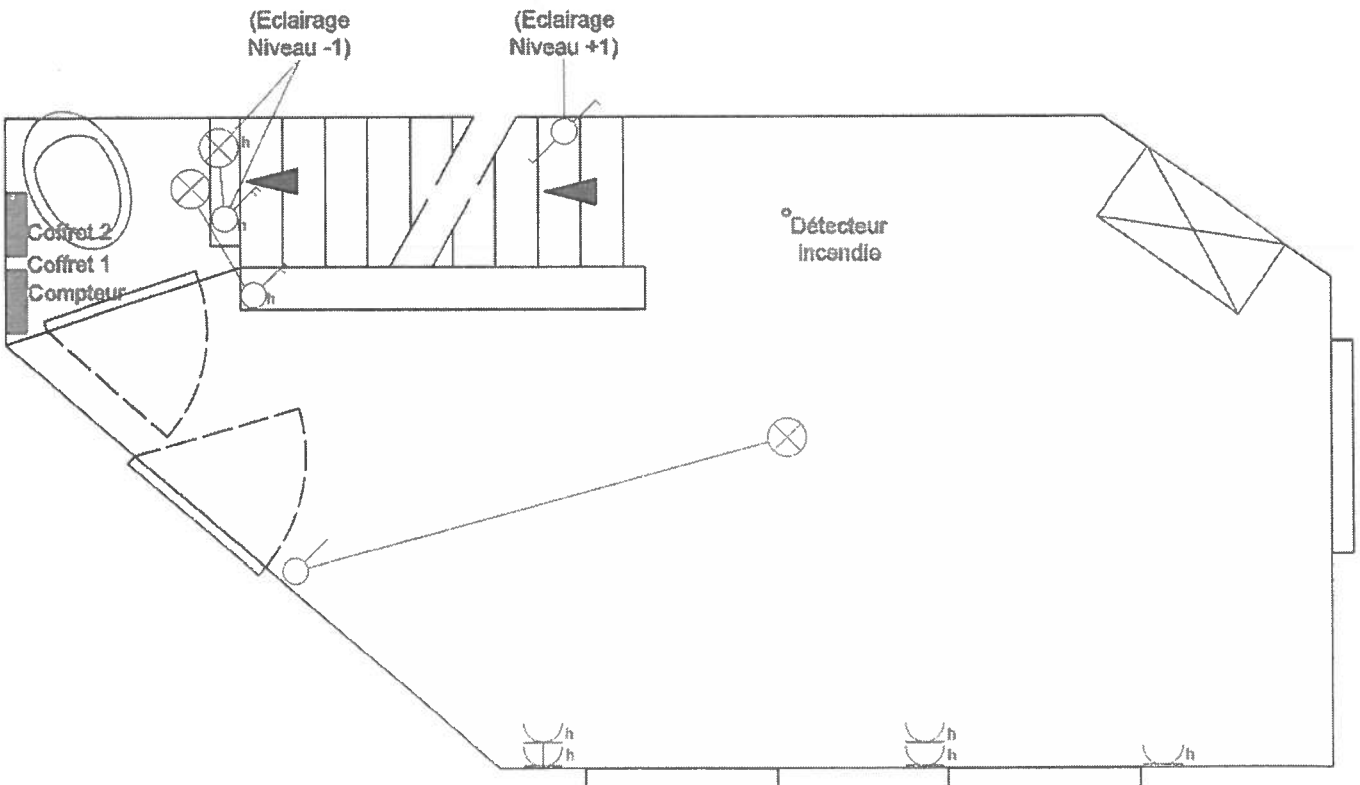
SCHEMA DE POSITION

29 NOV. 2019
BENOIT DEZSO
SIS

Niveau -1 : Cave

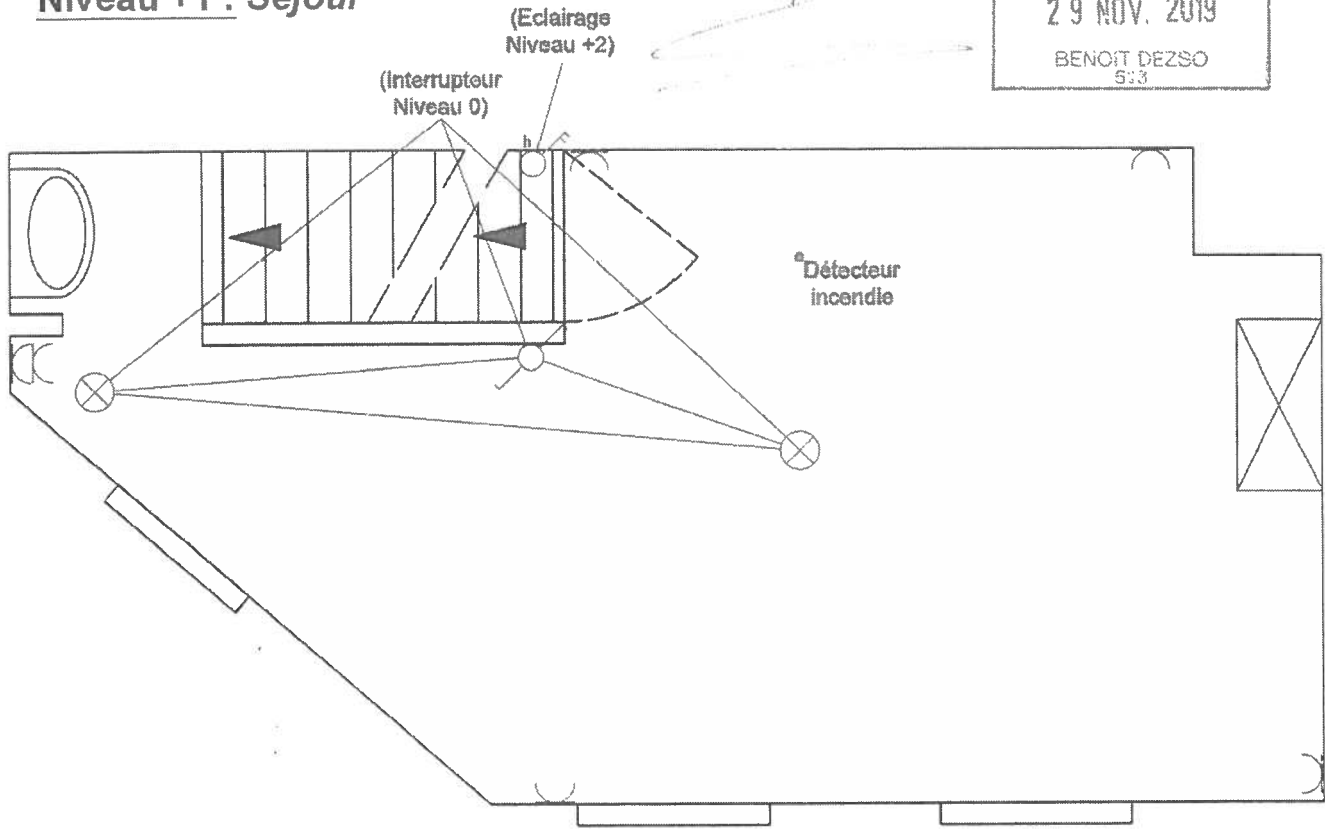


Niveau 0 : Cuisine et wc

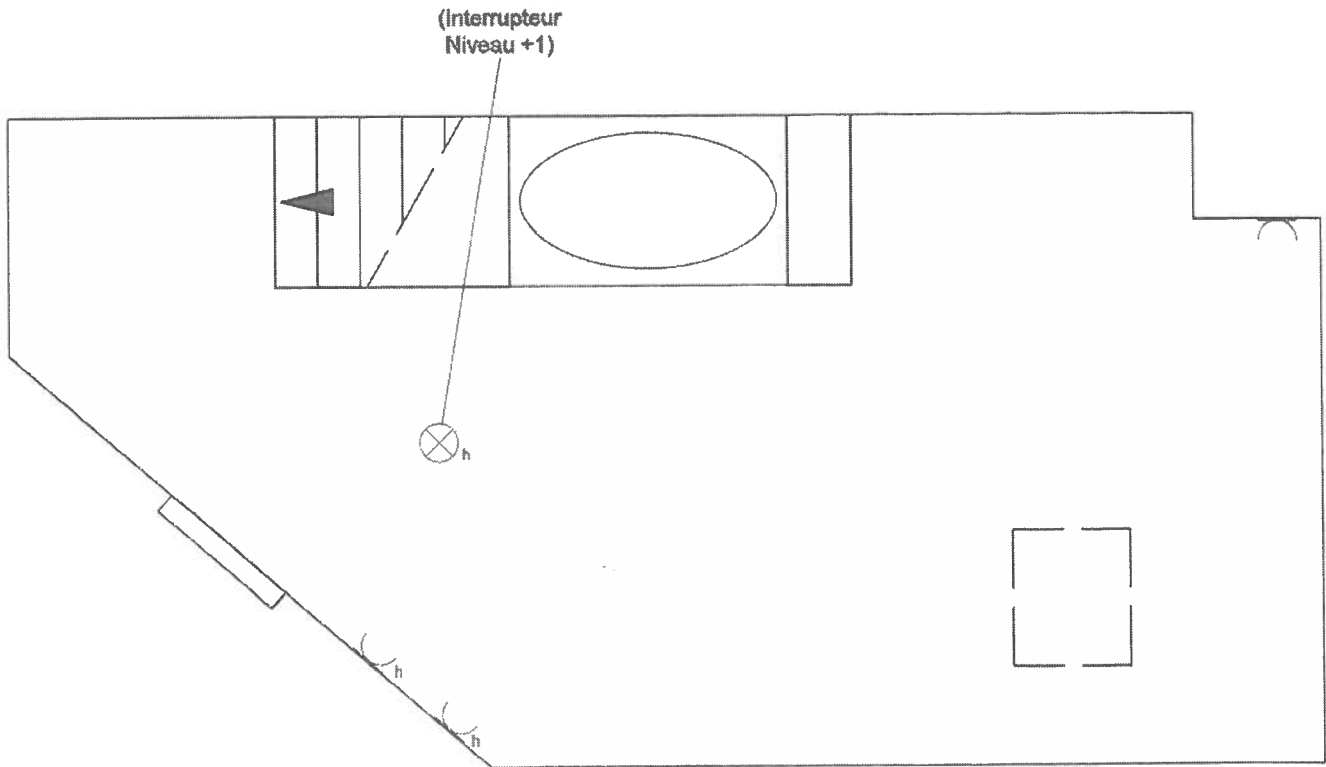


Niveau +1 : Séjour

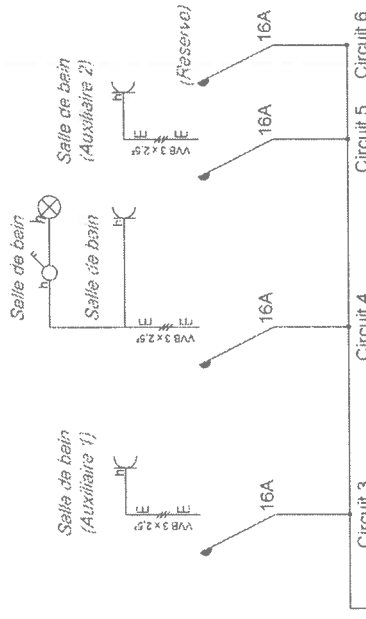

29 NOV. 2019
BENOIT DEZSO
5:3



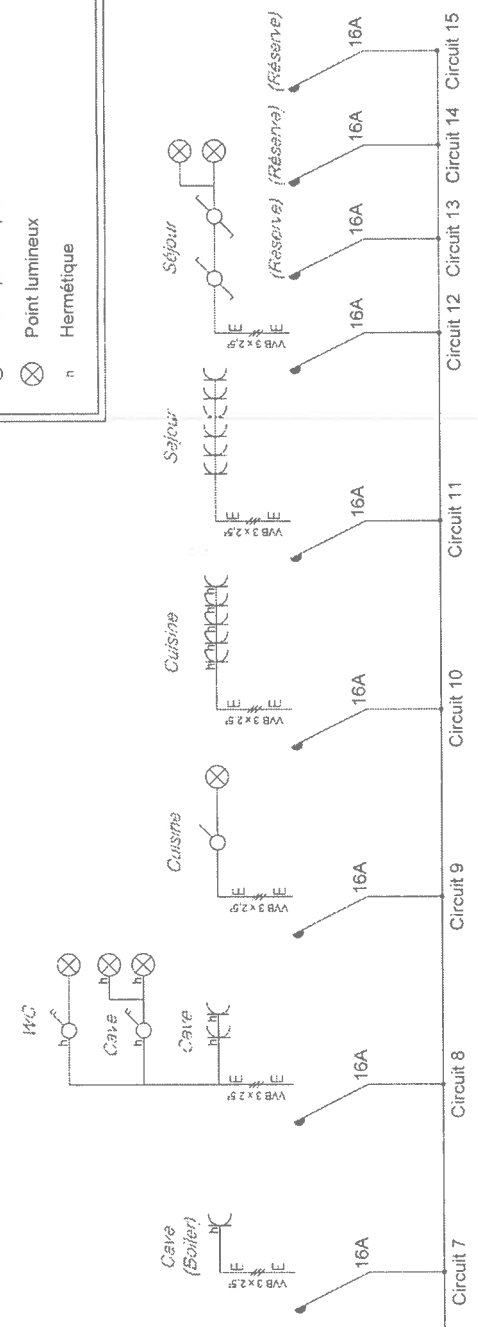
Niveau 2 : Salle de bain



COFFRET GAUCHE



COFFRET DROIT



LEGENDE

- Barrette de terre
- Prise de courant
- Interrupteur simple
- Interrupteur unipolaire va-et-vient (à deux directions)
- Interrupteur bipolaire
- Point lumineux
- Hermétique

DELEGUE DE L'ORGANISME AGREE :

PROPRIETAIRE - RESPONSABLE DU TRAVAIL :
Vincent GERMAIN

LIEU :
Rue Cockerill 5
4900 SPA

29 NOV. 2019
BRUNO FIEBIGER

(Date et signature)

(Date et signature)